

COMMISSION DES FINANCES

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020
MISSION « AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT »
COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS « PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS »

L'exercice 2020 poursuit la montée en charge des moyens budgétaires pour l'aide publique au développement, même si l'essentiel de la hausse interviendra après 2020

- En 2020, l'augmentation des moyens budgétaires dédiés à l'aide publique au développement se poursuit, conformément à l'objectif fixé par le président de la République d'atteindre une aide représentant 0,55 % de notre revenu national brut (RNB) en 2022.

Traduction en montant d'aide publique au développement de la trajectoire adoptée en février 2018

(en milliards d'euros et en %)

	2018	2019	2020	2021	2022
Part de l'APD dans le RNB	0,43 %	0,44 %	0,47 %	0,51 %	0,55 %
APD (au sens de l'OCDE)	10,3	10,9	11,9	13,3	14,7

Note de lecture : les crédits de la mission « Aide publique au développement » et du compte de concours financiers « Prêts à des États étrangers » ne constituent qu'une partie de l'aide publique au développement comptabilisée comme telle par l'OCDE.

Source : commission des finances, à partir des données transmises par la direction générale du trésor

- Ainsi les autorisations d'engagement (AE) pour la mission s'élèvent à **7,3 milliards d'euros en 2020**, soit une hausse de **62,6 %**. Les crédits de paiement augmentent aussi, mais dans une moindre mesure, puisqu'ils s'établissent à **3,3 milliards d'euros**, soit une hausse de **6,7 %** par rapport à 2019. Néanmoins, les crédits de la mission « Aide publique au développement » ne représentent que **40 %** du volume de l'aide publique au développement totale de la France.

Évolution des crédits de la mission « Aide publique au développement »

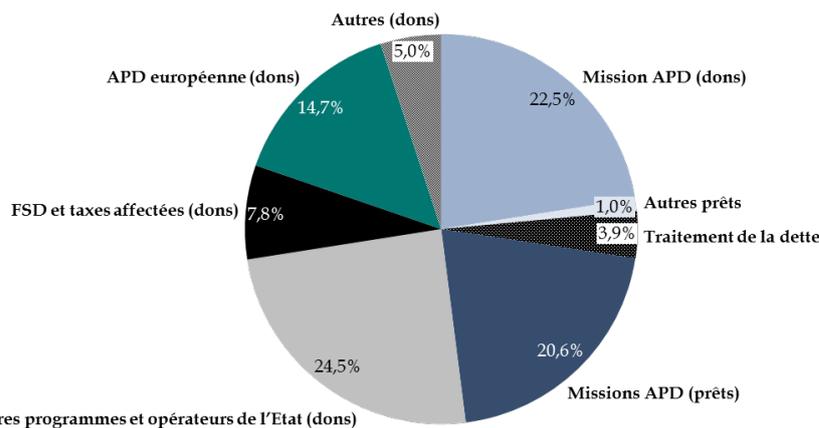
(en millions d'euros)

	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement			
	LFI 2019	PLF 2020	Évolution (en montant et en %)		LFI 2019	PLF 2020	Évolution (en montant et en %)	
110 « Aide économique et financière au développement »	1 305,8	4 472,3	3 166,5	242,5 %	1 074,8	1 144,8	70	6,5 %
209 « Solidarité à l'égard des pays en développement »	3 194,4	2 843,3	- 351,1	- 11 %	2 003,7	2 140	136,3	6,8 %
Total de la mission	4 500,2	7 315,6	2 815,4	62,6 %	3 078,5	3 284,8	206,3	6,7 %

Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

Composition budgétaire de l'aide publique au développement française

(en %)



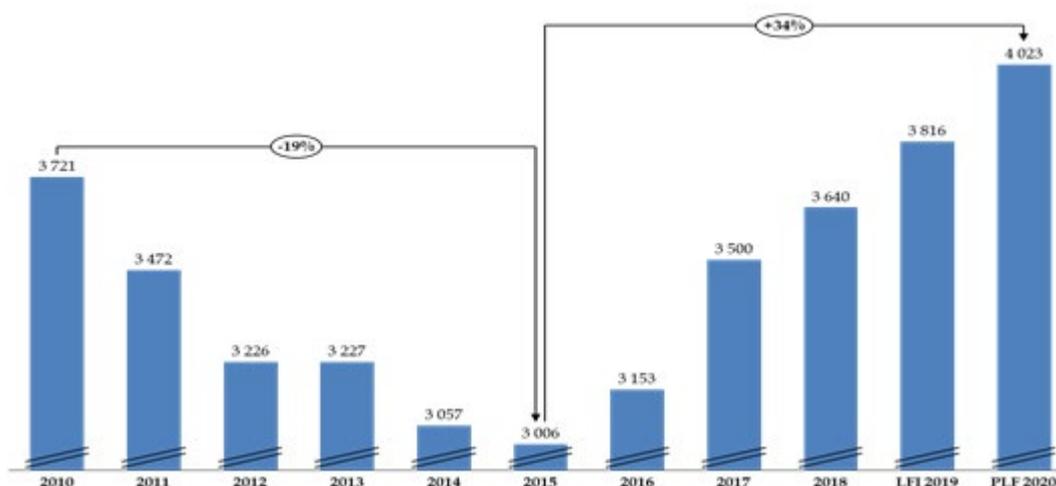
Source : commission des finances du Sénat, à partir du document de politique transversale

Si le budget pour 2020 est encourageant, il ne répond pas totalement aux ambitions de la trajectoire fixée par le Gouvernement

- Vos rapporteurs spéciaux saluent la **poursuite de la hausse substantielle** des moyens dédiés à l'aide publique au développement, **politique indispensable** pour la préservation des biens publics mondiaux, et concourant à l'influence de la France à l'étranger. Cette progression est d'autant plus salubre qu'elle intervient **après des années de coupes budgétaires**.
- La **progression des crédits dédiés à l'aide humanitaire est particulièrement bienvenue**, afin d'orienter notre aide publique vers les pays les plus vulnérables. L'enveloppe dédiée passe ainsi de **100 millions d'euros à 155 millions d'euros**, dont 14 millions d'euros seront consacrés à la gestion des conflits et aux sorties de crises, 80,7 millions d'euros au fonds d'urgence humanitaire, et 60 millions d'euros à l'aide alimentaire.

Évolution des crédits de paiement de la mission « Aide publique au développement » et des taxes affectées

(en millions d'euros)



NB : les chiffres 2010 à 2018 correspondent à l'exécution. Les crédits de paiement de la mission sont présentés à périmètre courant. Pour 2016, l'opération de renforcement des fonds propres de l'Agence française de développement est neutralisée.

Source : commission des finances du Sénat, à partir des documents budgétaires

- **La forte hausse des autorisations d'engagement résulte essentiellement de la reconstitution des ressources des fonds et organisations multilatéraux qui suivent un rythme triennal.** La France augmente toutefois sa contribution, notamment en doublant celle au fonds vert pour le climat pour la période 2019-2023, en l'établissant à 1,5 milliard d'euros, et elle accroît sa participation à l'Association internationale de développement (AID).
- **L'aide publique française est marquée par une « préférence » pour les prêts, au détriment des dons,** par rapport aux principaux donateurs. En effet, les prêts représentent un peu moins du tiers de son aide publique totale, contre 12 % en moyenne pour les pays membres du Comité d'aide publique au développement de l'OCDE. **Or, le budget pour 2020 marque un coup d'arrêt par rapport à la hausse des dons initiée en 2019,** alors même que le renforcement des dons est l'une des priorités fixées par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).
- Ainsi, la capacité de l'Agence française d'accorder des dons diminue de **594 millions d'euros en AE et de 35 millions d'euros en CP,** soit une baisse de 6 % dans les deux cas. Certes, les crédits de paiement destinés aux dons pour les ONG et pour ceux transitant par les ambassades via les fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) augmentent, mais dans une moindre mesure, à hauteur respectivement de 19 millions d'euros et 36 millions d'euros.

L'Agence française de développement fait face à une augmentation inédite de ses engagements

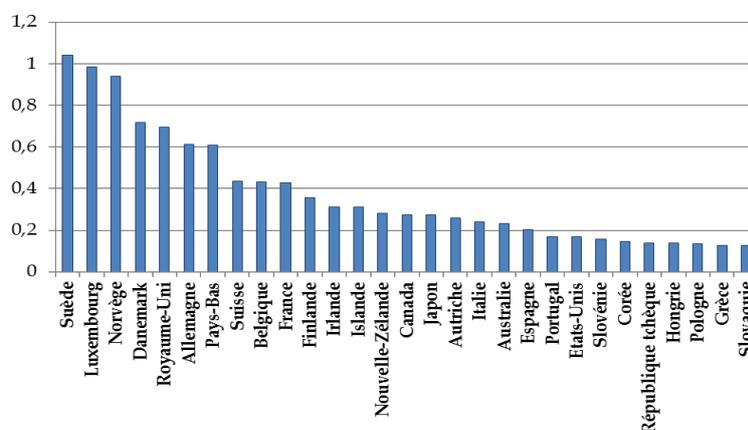
- **L'Agence française de développement (AFD),** opérateur pivot de l'aide bilatérale de la France, est engagée depuis plusieurs années dans un **mouvement de croissance de ses engagements,** qui devrait s'accélérer d'ici à 2022. Ainsi, l'AFD devrait atteindre 13,4 milliards d'euros d'engagement en 2019, soit une hausse de 22 % en un an seulement, et de 64 % depuis 2015. La croissance de l'agence repose essentiellement sur les prêts. En 2018, l'agence a engagé 9 milliards d'euros de prêts dans les États étrangers, dont 5,2 milliards d'euros de prêts souverains, et 3,7 milliards d'euros de prêts non souverains, d'après la direction générale du Trésor. En termes géographiques, le continent africain concentre 30 % de l'activité de prêts de l'AFD.

Les chiffres clés de l'aide publique au développement de la France

- La France reste en 2018 **le cinquième pourvoyeur** au monde d'aide publique au développement en volume. Toutefois, en termes de ratio de l'aide par rapport à son RNB, elle ne figure qu'au **dixième rang mondial.**

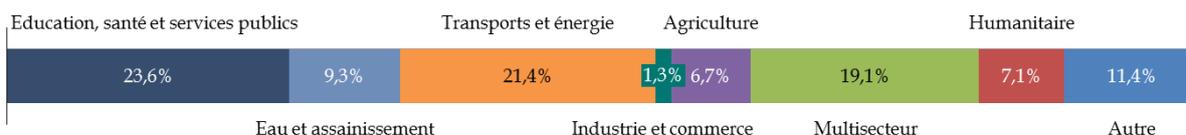
Aide publique au développement des pays du CAD en 2018 dans leur RNB

(en %)



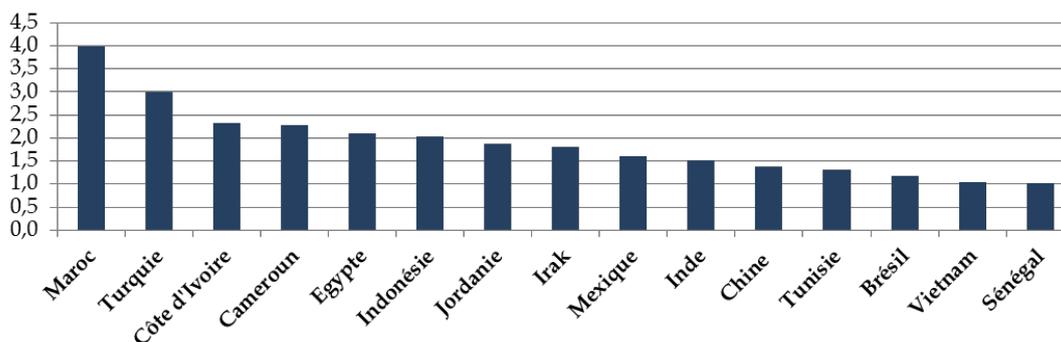
Répartition sectorielle de l'aide publique au développement de la France en 2017

(en %)



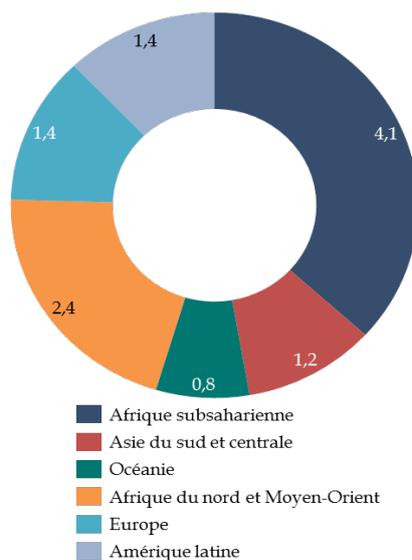
Les principaux bénéficiaires de l'aide publique au développement de la France en 2017

(versements bruts, en % de l'APD totale)



Répartition géographique de l'aide publique au développement de la France en 2017

(en milliards de dollars)



Source : commission des finances du Sénat, à partir des données de l'OCDE



Yvon Collin
 Rapporteur spécial
 Sénateur du Tarn-et-Garonne
 (Groupe RDSE)
 Rapporteurs spéciaux de la mission « Aide publique au développement »

Jean-Claude REQUIER
 Rapporteur spécial
 Sénateur du Lot
 (Groupe RDSE)



Ce document et le rapport (annexe n° 4 – Tome III du Rapport général) sont disponibles sur le site du Sénat

<https://www.senat.fr/rap/119-140-34/119-140-34.html>

